

Coup de coeur. Le lycée Aristide-Briand s'est distingué le mardi 1^{er} juin en décrochant un prix au concours *Non au harcèlement* organisé par l'académie de Normandie. Destiné aux élèves de 6 à 18 ans (CP à la Terminale), ce concours a vocation à sensibiliser de manière préventive les élèves aux différents types de harcèlements, des formes qu'ils peuvent prendre et de leurs impacts. « **À travers ce prix, les élèves sont acteurs de la lutte contre les discriminations et contre le harcèlement : ils prennent la parole pour s'exprimer en créant une affiche ou une vidéo qui servira de support de communication aux projets qu'ils mèneront dans leur établissement** » précise l'académie. Sélectionnée, l'affiche *Larme du cyberharcèlement* des élèves d'Aristide-Briand a séduit le jury. « **Coup de coeur académique** », leur création a été retenue parmi les 54 affiches produites dans l'académie. Elle a été récompensée par un chèque de 1 000 €. Bravo.

